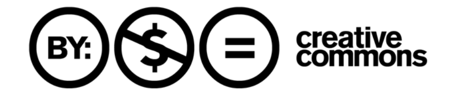


Archives de sciences sociales des religions

Elisseeff-Poisle (Danielle) Nicolas Fréret (1668-1749). *Réflexions d'un humaniste du XVIIIe siècle sur la Chine*

Mme Françoise Aubin



du divin par la méditation et un changement de vie. Pour A.G., déçu par une Eglise qui a remplacé le maître spirituel par un fonctionnaire, la rencontre de K.G.D. fut son chemin de Damas, il ne nous dit malheureusement pas comment il est arrivé à l'Eglise orthodoxe de France, terme de sa route assez éloigné des propos tenus dans cet ouvrage. Bien des obscurités demeurent mais le titre n'est pas abusif, il s'agit bien d'une démarche initiatique de type traditionnel appuyée sur des mécanismes de pensée très modernes.

Jean-Pierre Laurant.

52.399 ELISSEEFF-POISLE (Danielle).

Nicolas Fréret (1668-1749). Réflexions d'un humaniste du XVIIIe siècle sur la Chine. Paris, Collège de France (diffusé par les P.U.F.), 1978, 251 p. (Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes Chinoises, XI).

De quelque façon qu'on aborde l'étude des rapports entre la Chine et la France aux XVIIe et XVIIIe siècles, on tombe incontinent dans le domaine de l'histoire philosophico-religieuse. La personnalité de Nicolas Fréret, un érudit inlassable, scrupuleux et lucide, qui « connut de la Chine tout ce qu'un Européen pouvait en savoir sans voyager », fournit à D.E.-P., chartiste et sinologue, l'occasion de tracer une évaluation remarquablement nuancée, équilibrée, et dans un style parfait, des circonstances de la découverte de la Chine par la France, en forme de préjugés plus que d'informations objectives, et des implications spirituelles qui en ont résulté : « la Chine secouait les fondements philosophiques et religieux de la société chrétienne traditionnelle » et elle a ainsi « servi de pierre angulaire dans la bataille du modernisme et de la libre-pensée » (p. 21); tandis que le gallicanisme, après avoir au XVIIe siècle aidé à l'affirmation de l'apostolat de la Compagnie de Jésus en Chine, tournait au XVIIIe siècle à sa condamnation (p. 1-27). Un historique de la pensée de Fréret permet de connaître à la fois la teneur du premier fonds chinois de la Bibliothèque Royale (p. 28 et sv.); la qualité des informateurs disponibles — les Pères de Chine et le Chinois chrétien Arcade Hoang, mort prématurément à Paris en 1716 (p. 39-51); et, surtout, l'ensemble des travaux relatifs à la Chine, disponibles du temps de notre érudit (p. 181-251).

Pour nous, l'intérêt de la démarche de Fréret est d'avoir voulu pénétrer dans la philosophie et les religions de Chine (p. 52-63), dans les arcanes de sa langue et de son écriture (pp. 64-79), dans la chronologie de son histoire (p. 80-88), pour les comprendre en elles-mêmes, sans préoccupations apologétiques ni préjugés européocentristes. Et, bien qu'il ait été soucieux de rechercher une interprétation unifiée des données historiques de la Bible et une explication synthétique de l'origine de l'humanité et des civilisations, il s'est tenu, avec une grande probité scientifique, à l'écart de toute induction généralisante préconçue. N'ayant jamais voulu publier de son vivant le résultat de ses recherches, qui ne parurent qu'à titre posthume, son action sur ses contemporains tint surtout dans ses lettres et discours. Les pièces manuscrites éditées par D.E.-P. n'en ont que plus de sel : l'exposé des travaux menés avec Arcade Hoang, pour réfuter les mensonges répandus par son rival Fourmont (p. 140-56), les témoignages autobiographiques de Hoang (p. 157 et 166-76) et du cartographe Joseph-Nicolas Delisle (p. 158-65), etc. Quel dommage qu'un livre aussi brillant et stimulant ait à souffrir d'une présentation matérielle défavorable (trait commun à plusieurs autres ouvrages de grande valeur publiés dans la même collection) : pas de table des matières ni d'index, caractères chinois absents des blancs qui leur ont été réservés, voilà des déficiences regrettables pour un travail qui devrait servir d'outil de références !

Françoise Aubin.

52.400 EPP (René), LEFEBVRE (Charles), METZ (René).

Le Droit et les Institutions de l'Eglise catholique latine de la fin du XVIIIe siècle à 1978. Paris, Cujas, 1981, 583 p. (Histoire du droit et des institutions de l'Eglise en Occident, XVI).

Pourquoi le cacher ? Ce livre détonne dans cette collection ou du moins étonnera ses familiers. Peut-être parce que qui trop embrasse mal étreint, faute d'avoir su ou voulu choisir. L'avant-propos de R. Metz montre d'ailleurs un embarras conscient.

Dans ses *Prolégomènes,* qui ouvrait la Collection dont il était le fondateur (*Arch.*, 1, n° 216), G. Le Bras avait prévu, pour cette période, un tome, le treizième, « Les transformations contemporaines », que devait suivre un dernier volume, Conclusions et Tables. Ce tome en fera trois, et, à en juger par celui-ci, avec une ampleur imprévue au départ. Il avait exposé l'esprit et la méthode de cette vaste entreprise : « Nous écrivons l'histoire, c'est-à-dire un livre de vie... L'analyse juridique aura la primauté... L'histoire du droit canon a pour compagne la sociologie... La science comparée des religions n'a point de chapitre mieux assuré que le droit... Notre ambition suprême serait de suggérer des comparaisons entre les institutions du